BEAUREPAIRE, LE HÉROS DE VERDUN

Par Gilles HOUDRY

Généalogie Briarde, n° 43, p. 7-11, 2000

ISSN 0987-707X

Cercle Généalogique de la Brie
12, rue Paul Bert
77400 LAGNY-SUR-MARNE
FRANCE

http://cgbrie.free.fr/

Document sous licence Creative Commons By:

Contact : http://philippe.houdry.free.fr/

Le Héros de Verdun

Par Gilles Houdry

En 1792, à l'époque où la France était menacée par les armées austro-prussiennes, au moment où la Hollande se soulevait, où enfin presque toute l'Europe s'apprêtait a anéantir le peuple français dont elle ne voulait pas reconnaître le nouveau gouvernement, la jeune république n'avait à opposer que plusieurs dizaines de milliers de soldats aux 160.000 Prussiens et Impériaux partis de Coblentz le 10 juillet.

Le patriotisme fit sortir de tous les départements plus d'un million de volontaires prêts à se jeter aux frontières. Malheureusement, si les coeurs y étaient, les arsenaux manquaient d'armes. Des foules de volontaires en étaient demandeurs, mais on était obligé de les congédier faute de pouvoir leur en fournir. Des officiers profitèrent de ce désarroi pour abandonner leur poste et passer à l'ennemi.

Longwy venait de tomber et, le 30 août, l'ennemi se présenta devant la ville de Verdun dont la garnison comptait à peine 3.000 hommes commandés par **Nicolas-Joseph Beaurepaire.**

Nicolas-Joseph Beaurepaire était né le 7 janvier 1740 à Coulommiers, au 9 de la rue du château [1], fils de **Nicolas Beaurepère,** marchand épicier [2] et de **Margueritte Françoise Lallemand** [3].

Les détails de sa jeunesse n'ont pu être conservés. L'époque qu'il a traversée ayant été très tumultueuse, les archives de ce temps le concernant, pouvant présenter quelque intérêt, ont disparu. Et il ne nous est resté que quelques renseignements suffisant pour faire une notice qui puisse rappeler les faits et gestes de ce personnage, mais très vagues s'il s'agissait de faire une biographie complète.

Beaurepaire devait s'unir à **Marie-Anne Charlotte Banchereau Dutail** [4] fille de feu **Jacques Banchereau Du Tail,** négociant, et d'**Anne Philippeaux.** Le mariage fut célébré le 19 août 1776 à Joué-Etiau en Maine et Loire. De cette union naquit un fils **Stanislas Joseph** [5].

Le 1er bataillon des volontaires de Mayenne partit d'Angers le 3 octobre 1791 pour tenir garnison dans la Loire-Inférieure, le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine. Le 1er mars 1792, il quitta Guérande près de la Baule pour Verdun. Le bataillon passa à Saint-Denis, les soldats en profitèrent pour visiter la capitale, puis ils se dirigèrent vers la Champagne, passèrent par Meaux et la Ferté-sous-Jouarre, empruntant à l'époque le chemin dit *«route d'Allemagne»*. **Beaurepaire** ne put se rendre à Coulommiers saluer sa famille, ses obligations l'en empêchèrent. Le bataillon arriva à Verdun le 2 juin et, là, **Beaurepaire** fut dans l'obligation de recruter sur place des volontaires car ses effectifs avaient diminué sur le parcours. [6]

Les fortifications de la citadelle datant de Vauban étaient en très mauvais état et les munitions manquaient. Les assiégeants étaient au nombre de 10.000 sous les ordres du **Duc de Brunswick**. Dès le début du siège, les habitants firent le serment de mourir sous les décombres de la ville plutôt que de se rendre, on verra de quelle façon ils tinrent leur serment.

1- En 1839, la municipalité de Coulommiers rebaptisa la rue en lui donnant le nom de Beaurepaire.

2- Il fut Conseiller du roi et Échevin de Coulommiers le 27 mai 1757, et inhumé le 31 octobre 1774 à Coulommiers.

3- Inhumée à Coulommiers le 2 octobre 1768.

4- † ca 1796 à Angers.

5- Élève de l'école militaire de Vendôme, fait sous-lieutenant de carabiniers à 15 ans, en 1792, ° le 11 juin 1777 à Joué-Etiau (49) et y † 5 juin 1855 dont il était maire depuis 1830. En 1884, deux petits-enfants de Stanislas-Joseph demeuraient, l'un au Mans, Astianax-Joreau Beaurepaire et Lodoïska Caroline Anne Thomas épouse d'Achille Péron, Receveur de l'Enregistrement à Cholet.

6- Il manquait à l'appel plus du quart des volontaires : 214 absents sur 800 au départ, la plupart restèrent à Épernay ou aux alentours, victimes des joies du Champagne.

États de service de Nicolas-Joseph Beaurepaire [7]

- Engagé au Régiment Royal des Carabiniers	04 novembre 1757
- Fourrier	16 avril 1763
- Maréchal des Logis	16 août 1765
- Porte Étendard	20 avril 1768
- Rang de Lieutenant	28 avril 1770
- Sous-Lieutenant	01 mars 1773
- Sous-Aide Major	02 juin 1774
- Réformé	01 avril 1776
- Replacé comme Lieutenant en second	01 mai 1779
- Lieutenant en premier	20 juin 1784
- Rang de Capitaine	25 avril 1786
- Lieutenant Surnuméraire au 2ème de Carabiniers	01 mai 1788
- Retiré avec pension [8]	14 mai 1791
- Élu Lieutenant-Colonel, Commandant du 1er bataillon de volontaires nationaux de Mayenne-et-Loire [9]	15 septembre 1791
- Rayé des cadres pour cause de suicide	02 septembre 1792
- Campagne en Allemagne	1758, 1759, 1760, 1761, 1762

Les Volontaires de 1792
(Notre Département : Seine & Marne n°4-1988).

Lorsque **Dumouriez** [10] apprit que les troupes ennemies étaient devant Verdun, il forma le projet de réunir son corps d'armée à celui du camp de Pont-sur-Ambre, d'attendre des secours à Autry et de se joindre au général **Kellermann** [11] pour sauver la ville assiégée. Deux bataillons furent détachés pour soutenir ceux de Verdun mais arrivèrent trop tard, la place était investie, ils se retranchèrent alors à Sainte-Menehould. Lorsque les troupes des coalisés eurent pris leurs dispositions d'attaque sous les murs de la ville, les assiégés commençaient à parler de capitulation. Alors **Beaurepaire** s'aperçut que tous les royalistes n'étaient pas à Coblentz, puisque dans Verdun même, qu'il avait mission de défendre, il y avait un parti assez puissant dans le Conseil Municipal qui pactisait ouvertement avec l'envahisseur.

Ce Conseil Municipal ne se contenta pas d'être hostile à **Beaurepaire**, mais il eut l'audace de le sommer de rendre Verdun. Il était en cela le véritable interprète de l'opinion des habitants. Le Conseil de Guerre, rassemblé, eut la faiblesse d'approuver la conduite des conseillers municipaux. Après une première sommation du **Duc de Brunswick** [12] qui n'aboutit pas, la ville fut bombardée pendant une quinzaine heures, puis le Roi de Prusse menaça d'un deuxième bombardement. Il n'en fallut pas davantage pour exaspérer les Verdunois qui demandèrent à ouvrir les portes de la citadelle.

7- Service Historique de l'Armée de Terre, serie x^d - x^b.

8- Il fut nommé Chevalier de Saint-Louis le 1er novembre 1789 et le 14 mai 1791.

9- Élu par acclamation par les jeunes soldats d'Anjou, où il s'était retiré sur les domaines de son épouse près d'Angers.

10- Charles François du Périer, dit Dumouriez, général, né à Cambrai en 1739, décédé en 1823. Relevé de son commandement par la Convention, il passa dans les rangs ennemis.

11- François Christophe Kellermann, duc de Valmy, maréchal de France, né à Strasbourg en 1735, mort en 1820 ; il commanda successivement les armées de Moselle et des Alpes.

12- Charles Guillaume Ferdinand, duc de Brunswick, général prussien né à Wolfenbüttel en 1735, mort en 1806. Chef des armées coalisées, vaincu à Valmy par Dumouriez et Kellermann en 1792.

Le 2 septembre, poussé à bout, surexcité par les insultes qu'on lui adressait journellement le commandant **Beaurepaire** pénétra dans la salle du Conseil quand la deuxième sommation lui fut faite de capituler. Lui aussi avait fait le serment de périr sous les décombres de la ville plutôt que d'en ouvrir les portes. **Beaurepaire** lança un regard de mépris à ceux qui voulaient ainsi le déshonorer et il s'écria d'une voix énergique : *« j'ai juré de mourir plutôt que de rendre la ville ! »* et, saisissant un pistolet, il se l'appuya sur le front et pressa la détente.

La ville se rendit, mais avant d'être investie, le **Duc de Brunswick** ayant apprit la mort du commandant de la place et les circonstances qui l'avaient occasionnées par le capitaine **Marceau** chargé de négocier la capitulation, il fit ranger ses troupes devant les murs, permit aux soldats français d'emporter le corps de leur chef et *« d'aller où bon leur semblerait »*. Les honneurs militaires leur furent rendus par les Prussiens qui présentèrent les armes devant la dépouille du commandant français.

Ceux qui avaient prêté la main à la trahison ne purent pas s'en réjouir car ils furent cruellement punis. Plusieurs jeunes filles « les vierges de Verdun » qui avaient demandé audience au roi de Prusse pour le supplier d'épargner la ville et stopper les représailles sur ses habitants furent impitoyablement mises à mort. [13]

Les hommes de Beaurepaire rejoignirent **Dumouriez** à Sainte-Menehould, centre des opérations militaires, où ils firent inhumer leur commandant. De là, ils prirent part à nombre de combats dans lesquels les coalisés eurent à pâtir de ces *savetiers* comme les appelaient les Émigrés. Ce furent ces Savetiers qui, en sabots ou pieds nus, chassèrent les Prussiens et les Autrichiens du sol français.

Le suicide de **Beaurepaire** a été mis en doute. Quelques historiens n'ont pas osé se prononcer, d'autres ont laissé supposer qu'il y a peut-être eu assassinat. La preuve du suicide n'a pas été fournie d'une façon absolue. Les constatations faites après la mort furent sommaires et n'excluaient pas la possibilité d'un meurtre. Il pouvait paraître étrange en effet qu'un commandant de place se donne la mort, sans essayer auparavant de se faire tuer par l'ennemi et de plus à quelques heures d'un combat, même perdu d'avance.

13- D'autres historiens écrirons que ce sont les Français qui, après avoir reconquis la ville, auraient fusillés ces jeunes filles, pour avoir accueilli l'ennemi les bras chargés de fleurs et leur avoir offert des dragées. ***(Décret du 22 août 1792 : La peine de mort pour tout citoyen qui, dans une place assiégée, parlera de se rendre.)***

La version du meurtre d'après les témoignages est la suivante. **Beaurepaire**, après avoir fait connaître au conseil son intention fermement arrêtée de lutter jusqu'au bout, inspecta paraît-il les remparts et les postes, puis vers 9 heures regagna le logement qu'il occupait à l'hôtel de ville. Puis aux alentours de 3 heures du matin, un coup de feu fut entendu dans la chambre du commandant. On s'y précipita et on trouva **Beaurepaire** la tête fracassée. Il était encore habillé comme s'il avait veillé ou s'était endormi sans prendre le temps de se dévêtir.

A l'appui de cette thèse, on peut se référer au rapport du commandant en second, le lieutenant-colonel **Lemoine** : *«Le lendemain deux septembre a 5 heures du matin, lorsque le pont-levis de la citadelle fut abaissé, on vint me prévenir que le commandant Beaurepaire s'était brûlé la cervelle dans sa chambre. Je courus à la maison de ville où je trouvais le corps du commandant sans vie, horriblement mutilé et baignant dans son sang par l'effet d'un de ses pistolets, que je trouvais déchargé et qui parut avoir été du côté de la face, ce qui lui enleva une partie de la tête…».* Dans son rapport, il fait mention de l'interrogatoire d'un domestique du commandant affirmant avoir entendu marcher sur la terrasse et ouvrir la porte de la chambre du commandant. Et, après le coup de feu, il entendit refermer cette même porte et marcher à nouveau sur la terrasse mais cette fois-ci avec précipitation en direction de la salle où étaient en permanence les membres de la municipalité. **Lemoine** conclut *« aussi je déclare hautement que je n'ai pu ployer ma raison jusqu'à croire que cette mort fut l'effet d'un suicide ».*

Collection HOUDRY

L'autopsie, pratiquée le jour même du décès, par le sieur **Pierre Charles Lespine** maître en chirurgie à Verdun est une autre preuve du crime. Il décrit d'abord les blessures : Le menton, les deux mâchoires, la moitié du front et tout le côté droit de la tête arrachée. La moitié du cerveau emportée, dont plusieurs morceaux épars dans la chambre. Puis ce qui a occasionné ces blessures : deux balles tirées par deux pistolets, trouvés déchargés auprès de la victime. Et, en conclusion, le chirurgien affirme sans nul doute que **Beaurepaire** n'a pu lui-même se donner la mort.

Paraphe de Beaurepaire

Comment admettre que **Beaurepaire**, après s'être fracassé la partie droite du crâne, ait encore la possibilité de prendre sa deuxième arme pour se tirer une seconde balle du même côté ? Comment imaginer qu'il n'ait pas laissé par écrit des consignes pour celui qui devait le remplacer et surtout aucun mot d'adieu à sa femme et son fils, enfermés comme lui à Verdun.

Quelle que soit la vérité, la thèse officielle fut celle du suicide, thèse qui arrangeait les deux parties. Héros pour les Républicains et acte de lâcheté pour les Royalistes. [14]

Le 12 septembre 1792, l'Assemblée nationale décréta que le corps de **Beaurepaire** serait déposé au Panthéon et que l'inscription suivante serait apposée sur sa tombe *: « Il aima mieux se donner la mort que de capituler avec les tyrans ».* Son nom fut donné à une rue de Paris et inscrit au côté nord de l'Arc de triomphe de l'Étoile. Mais son corps est toujours resté à Sainte-Menehould, où un buste fut érigé en sa mémoire.

En 1848, la ville d'Angers avait voté l'érection de la statue de **Beaurepaire** sur le pont du centre, mais 36 ans plus tard le Piédestal attendait toujours. [15]

C'est donc à Coulommiers, son pays natal, que revenait l'honneur de lui élever une statue [16]. Cet ouvrage fut exécuté par **Maximilien Bourgeois** [17], Briard par sa famille et qui habitait à la Ferté-sous-Jouarre. Elle fut fondue par un artiste columérien, **Siot-Decauville.**

Coulommiers. La Caserne Beaurepaire (au fond à droite) en 1952, les premiers travaux pour sa construction furent entrepris en mars 1874, pour accueillir le 3e bataillon du 131e de ligne. Elle fut détruite en mai 1990 (photographie Jacques Houdry).

14- La jeune république avait besoin d'un héros après avoir perdu la ville de Verdun. Immédiatement, Beaurepaire entra dans la légende. Artistes, poètes, historiens exploitèrent cette affaire, et elle fut mise au théâtre. Son suicide devant des fonctionnaires publics en pleine salle du conseil n'est selon moi qu'une mise en scène.

15- Ce fut une réplique de celle de Coulommiers qui y prit place plusieurs années plus tard.

16- Le 14 septembre 1884 fut inaugurée la statue de Beaurepaire. Elle fut érigée à l'emplacement qu'occupait jadis le prieuré Sainte-Foy, face à l'église Saint-Denis actuelle, et du commissariat de police. Elle fut déboulonnée en 1942 par l'occupant.

17- Statuaire et médailleur, élève de Jouffoy, né à Paris en 1839, mort à Sèvres en 1901. Parmi ses oeuvres : Guillaume Budé pour la cour du Collège de France et la médaille de l'école polytechnique.

BIBLIOGRAPHIE :

Georges THOMAS, Notice biographique sur Beaurepaire, Coulommiers, 1884.

Ernest DESSAINT, Histoire de Coulommiers, Éd. Res Universis, Paris, 1989, Reprint 1925.

Yves RICHARD / Denis SARAZIN-CHARPENTIER, La Révolution à Coulommiers et dans sa région, Éd. Amatteis, Le Mée-sur-Seine, 1989.

J.REVOL, Histoire de l'Armée française Illustrée, Librairie Larousse, Paris, 1929.

Max CHAMSON, Les hauts lieux de l'Histoire en France, Éd. Bordas, Paris, 1986.